

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 352 311  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT AU 3295, CHEMIN HEMMING

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 6 février 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet :

- d'augmenter de 25 mètres carrés à 30 mètres carrés la superficie maximale d'un pavillon-piscine;
- d'augmenter de 4,5 mètres à 5,3 mètres la hauteur maximale d'un pavillon-piscine;
- d'augmenter de 4,5 mètres à 5,3 mètres la hauteur maximale de la marquise attenante d'un pavillon-piscine;

le tout pouvant être assujetti à certaines conditions.

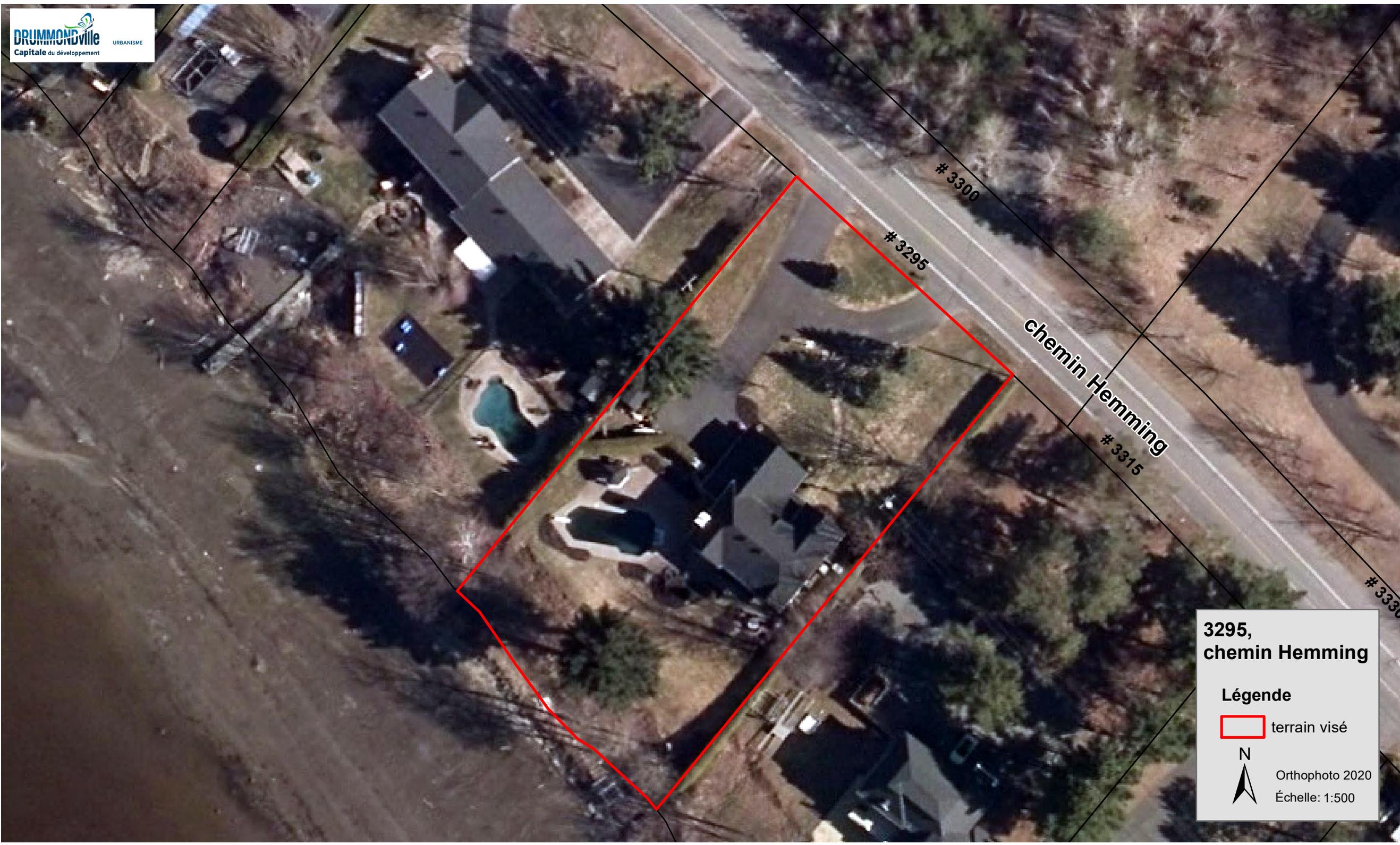
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 6 février 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 20 janvier 2023.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière



**3295,  
chemin Hemming**

**Légende**

 terrain visé



Orthophoto 2020  
Échelle: 1:500